

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le 25 mars 2026, à 18 h 00, en visioconférence.

Sont présent(e)s :

Hélène Bailleu, membre d'office et directrice générale du Cégep
Marie-Ève Baron, membre du personnel enseignant
Chantal Bélanger, diplômée secteur technique, cégep Édouard-Montpetit
Josée P. Carbonneau, parent de personne étudiante
Serge Caouette, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
Angel Desmarais, personne étudiante du secteur préuniversitaire
Isabelle Desrochers-Galipeau, secteur universitaire
Max Jutras, personne étudiante du secteur technique, Cégep
Manon Lapierre, personnel de soutien
Ézékiel Laroche, personne étudiante du secteur technique, ÉNA
Benoit Lecours, diplômé secteur technique, ÉNA
Nathalie Lelièvre, parent de personne étudiante
Josée Lepitre, secteur des centres de services scolaires
Julie Loslier, secteur socio-économique
Patrick Monarque, secteur entreprises
Janick Morin, membre du personnel enseignant
Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep

Sont absent(e)s :

Raymond Lagacé, secteur socio-économique
Édouard Spriet, secteur activités entreprises
Julie Tougas Ouellette, membre du personnel professionnel non enseignant

Sont invité(e)s :

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale
Jasmine Dupont, directrice des ressources matérielles
Claudine Ellyson, directrice de la formation continue et des services aux entreprises
Mylène Godin, directrice des communications et des relations gouvernementales
Geneviève Guérard, directrice des ressources humaines
Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires
François Lefebvre, directeur des ressources financières
Conrad Rosenberg-Mc Cardell, directeur de l'ÉNA par intérim

Michel Vincent, directeur des systèmes et technologies de l'information
Benjamin Duval, coordonnateur services informatique, DISTI
Louis-Philippe Gagnon, coordonnateur aux approvisionnements, Direction des ressources financières

Benoit Lecours, président du conseil d'administration, préside l'assemblée. Mélanie Chaussé agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 01.

Le président, Benoit Lecours souhaite la bienvenue à tous les membres et souligne la nomination de Max Jutras, personne étudiante du secteur technique au Cégep et Angel Desmarais, personne étudiante du secteur préuniversitaire.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROJET D'ORDRE DU JOUR	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée précédente	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 février 2026	Décision
2.2 Tableau des suivis – Rencontres du conseil d'administration	Information
3. Adoption de DEC et d'AEC	
3.1 Adoption de DEC Présenté par : Emmanuelle Roy	Décision
3.2 Adoption d'AEC Présenté par : Emmanuelle Roy	Décision
4. Adoption des bons de commande	
4.1 Autorisation concernant l'acquisition de serveurs Présenté par : Michel Vincent, Benjamin Duval, Louis-Philippe Gagnon	Décision
5. Adoption du budget de fonctionnement révisé 2025-2026 Présenté par : François Lefebvre	Décision
6. Nomination du vérificateur externe Présenté par : François Lefebvre	Décision
7. Service de gardiennage – Échéance du contrat Présenté par : Mélanie Chaussé, Jasmine Dupont, Louis-Philippe Gagnon	Décision
8. Avis de motion pour la révision de la Politique de gestion des cadres Présenté par : Mélanie Chaussé	Information
9. Avis de motion pour la révision de la Politique visant à contrer le harcèlement psychologique Présenté par : Mélanie Chaussé	Information

10.	Suivi concernant la composition du conseil d'administration Présenté par : Mélanie Chaussé	Information
11.	Informations	Information
11.1	La Vie au Cégep Présenté par : Hélène Bailleu	
11.2	Nombre de demandes d'admission au premier tour pour la session d'automne 2026 Présenté par : Emmanuelle Roy	
12.	Correspondance	Information
13.	Dépôt de documents	Information
	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 28 janvier 2026 • Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 3 février 2026 • Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 19 novembre 2025 	
14.	Suivi des projets majeurs	Information
14.1	Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation Présenté par : Hélène Bailleu	
14.2	Projet d'AéroCampus Présenté par : Hélène Bailleu	
15.	Date de la prochaine séance	Information
16.	Levée de la séance	Décision

26-CA-016 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la présidence;

Serge Caouette, appuyé par Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2026 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PRÉCÉDENTE

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 FÉVRIER 2026

26-CA-017 PROPOSITION

Josée P. Carbonneau, appuyée par Janick Morin, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 février 2026 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.4 TABLEAU DES SUIVIS – RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dépôt du tableau de suivi.

3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

3.1 ADOPTION DE DEC

26-CA-018 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Marie-Ève Baron, appuyée par Isabelle Desrochers-Galipeau, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux personnes étudiantes qui ont terminé leurs études lors de la session, d'automne 2022, d'été 2025, d'automne 2025 et d'hiver 2026 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 ADOPTION D'AEC

26-CA-019 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Chantal Bélanger, appuyée par Nathalie Lelièvre, propose à l'assemblée d'autoriser le cégep Édouard-Montpetit à délivrer une attestation d'études collégiales aux personnes étudiantes

qui ont terminé leurs études lors de la session d'hiver 2026 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

4.1 AUTORISATION CONCERNANT L'ACQUISITION DE SERVEURS

Le Cégep souhaite se joindre au regroupement du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour un contrat concernant l'acquisition de serveurs, qui couvrira une durée de 5 ans.

Ces acquisitions visent à remplacer des serveurs existants qui sont en fin de vie. Huit (8) de ces serveurs sont destinés à remplacer la grappe LABINFO pour le département d'enseignement informatique, alors que les autres acquisitions prévues serviront à remplacer les autres serveurs de production du cégep qui atteindront la fin de leur durée de vie utile dans les prochaines années.

Les coûts estimés pour la durée du mandat sont de 275 000 \$. L'estimation a été faite à partir de l'analyse des acquisitions qui devront être faites dans les prochaines années, selon le prix généralement demandé.

26-CA-020 PROPOSITION

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU le *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information*;

ATTENDU la nécessité de procéder au renouvellement des suites de produits acquises par le regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU les exigences en matière de sécurité du Secrétariat du Conseil du trésor et du ministère de la Cybersécurité et du Numérique;

ATTENDU les besoins pédagogiques pour la suite de produits tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue;

ATTENDU que les achats seront financés par le budget d'investissement;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Janick Morin, appuyé par Josée Lepitre, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à adhérer au regroupement d'acquisitions de serveurs du Centre d'acquisitions gouvernementales pour une période de cinq ans, pour un engagement maximal de 275 000\$ avant les taxes applicables.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉVISÉ 2025-2026

François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente la version révisée du budget de fonctionnement 2025-2026. Il commente et répond aux questions des membres.

Le comité d'audit et des finances a analysé la révision budgétaire lors de sa rencontre du 18 mars 2026.

26-CA-021 PROPOSITION

ATTENDU le *Règlement relatif à la gestion financière du Cégep* (Règlement no 2);

ATTENDU le budget de fonctionnement 2025-2026 adopté au mois de juin 2025;

ATTENDU le processus de révision budgétaire réalisé par le Cégep et le budget révisé de fonctionnement présenté;

ATTENDU le déficit prévu de 971 606 \$;

ATTENDU que le déficit sera financé par le solde de fonds du Cégep;

ATTENDU la recommandation de la Direction des ressources financières et de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation comité d'audit et des finances;

Patrick Monarque, appuyé par Marie-Ève Baron, propose à l'assemblée d'adopter la version révisée du budget de fonctionnement 2025-2026.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

François Lefebvre, directeur des ressources financières, fait un suivi concernant la nomination de l'auditeur indépendant.

Les livres comptables et le rapport financier annuel du Cégep sont vérifiés par un auditeur externe qui est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec et qui est nommé par le conseil d'administration pour chaque exercice financier, sur recommandation du comité d'audit et des finances et en conformité avec la *Politique relative à l'engagement et à l'évaluation d'un vérificateur externe*.

Le mandat actuel octroyé à la firme Raymond Chabot Grant Thornton se terminait après l'exercice financier du 30 juin 2025. Le Cégep devait donc procéder à un appel d'offres de service auprès de diverses firmes d'auditeurs accréditées et reconnues.

Sur recommandation du comité d'audit et des finances et en tenant compte du montant estimé pour le service, le Cégep a procédé à un appel d'offres public. Le choix de la firme est basé sur la soumission conforme ayant présenté le prix le plus bas. Le résultat a été présenté au comité d'audit et des finances le 18 mars 2026.

La durée initiale du contrat couvre l'exercice financier 2025-2026 et se termine le 30 juin 2026. L'entente peut être renouvelée annuellement pour un maximum de quatre années additionnelles (exercices financiers optionnels : 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029, 2029-2030).

26-CA-022 PROPOSITION

ATTENDU que le mandat octroyé à l'auditeur indépendant se terminait après l'exercice financier du 30 juin 2025;

ATTENDU la Loi sur les contrats des organismes publics;

ATTENDU la *Politique relative à l'engagement et à l'évaluation des vérificateurs* (amendée par la résolution 95-CA-86) qui prévoit que le Conseil d'administration doit choisir la firme d'auditeurs;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres APL00018531;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances.

Janick Morin, appuyé par Isabelle Desrochers-Galipeau, d'octroyer le contrat pour les services de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2026, renouvelable annuellement pour un maximum de quatre années additionnelles, à la firme Raymond Chabot Grant Thornton par le montant total de 307 200 \$, avant les taxes applicables. Le montant maximal de l'engagement est de 328 510 \$ toutes taxes ristournées.

D'octroyer à la Direction des ressources financières une délégation de provision maximale de 10% du montant initial du contrat, conformément à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics en vue de couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

7. SERVICE DE GARDIENNAGE – ÉCHÉANCE DU CONTRAT

Le 14 juin 2023, le cégep Édouard-Montpetit a octroyé un contrat de services de gardiennage à la firme Groupe de sécurité GARDA SENC (résolution #23-CA-59). Il s'agit d'un contrat d'une durée de 3 ans assorti de deux périodes de prolongation d'une année chacune. Advenant que le Cégep ne désire pas prolonger le contrat après le 30 juin 2026, un préavis à cet effet doit être donné à Groupe de sécurité GARDA SENC au plus tard le 31 mars 2026 et, le cas échéant, le Cégep devra procéder à un nouvel appel d'offres public.

Le Cégep entre dans une période de transformation majeure avec le début imminent du chantier du Pavillon de la Santé et de l'Innovation. Ce projet d'envergure entraînera des répercussions directes et significatives sur les opérations quotidiennes des sites du Cégep et de l'ÉNA, notamment en matière de gestion des accès, de surveillance des périmètres de chantier et de sécurité des personnes. Dans ce

contexte, il est impératif d'assurer une stabilité opérationnelle au sein du Service de la sécurité, en évitant tout changement de fournisseur qui pourrait engendrer une période de transition risquée et nuire à la continuité des services.

Au cours des années de service, le Groupe de sécurité GARDA SENC a démontré un excellent rendement. La qualité du service rendu, le professionnalisme du personnel dépêché, la réactivité face aux incidents et la rigueur dans l'application des procédures ont constamment répondu et souvent dépassé les attentes du Cégep. La Direction des ressources matérielles et le Service de la sécurité témoignent unanimement d'une collaboration efficace et fiable.

Sur le plan financier, la reconduction du contrat aux conditions initialement négociées permet d'assurer une stabilité et une prévisibilité des coûts associés au gardiennage pour les deux prochaines années. Le recours à un nouvel appel d'offres comporterait des risques de hausse tarifaire significative.

Enfin, la reconduction du contrat favorise la continuité du personnel de sécurité en poste, qui connaît les lieux, les procédures internes, les intervenants clés et les particularités du milieu. Cette familiarité est un facteur de sécurité en soi, particulièrement pendant la période de chantier où la vigilance et la connaissance du terrain seront essentielles pour prévenir les incidents et assurer la protection de l'ensemble de la communauté collégiale.

26-CA-023 PROPOSITION

ATTENDU le besoin du cégep Édouard-Montpetit d'assurer la continuité et la stabilité des services de sécurité dans le contexte du chantier majeur du Pavillon de la Santé et de l'Innovation ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif à l'effet de conserver le mode de prestation du service de gardiennage actuellement en vigueur, soit l'impartition des services, jusqu'à la réalisation d'une étude relative aux modes de prestation du service;

ATTENDU que le contrat de services de gardiennage conclu avec la firme Groupe de sécurité GARDA SENC, à la suite de l'appel d'offres public APL0013178, prévoit deux années d'option de reconduction ;

ATTENDU que le Groupe de sécurité GARDA SENC a fourni un excellent service en termes de rendement, de professionnalisme et de fiabilité tout au long du contrat ;

ATTENDU que la reconduction du présent contrat assure une stabilité et une prévisibilité des coûts associés au gardiennage pour les deux prochaines années ;

ATTENDU la Loi sur les contrats des organismes publics ;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale.

Josée P. Carbonneau, appuyée par Serge Caouette, propose à l'assemblée d'autoriser la reconduction, pour les deux années d'option prévues au contrat, de l'entente de service avec la firme GROUPE DE SÉCURITÉ GARDA S.E.N.C. pour les services de gardiennage au campus de Longueuil, à l'École nationale d'aérotechnique ainsi qu'au Centre sportif, pour un montant de 3 419 121 \$, avant les taxes applicables.

Le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles la gestion d'une provision maximale de 10 % du montant annuel du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

8. AVIS DE MOTION POUR LA RÉVISION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES CADRES

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétariat général, présente le contexte menant à apporter des modifications à la Politique de gestion des cadres.

Un avis de motion est donné aux membres du conseil d'administration qu'il sera proposé, lors d'une séance ordinaire du conseil d'administration au printemps 2026, d'adopter la version amendée de la Politique de gestion des cadres.

La version révisée de la Politique sera analysée par le comité de direction au préalable, déposée au comité exécutif du 13 mai puis présentée au conseil d'administration le 10 juin 2026 pour adoption.

9. AVIS DE MOTION POUR LA RÉVISION DE LA POLITIQUE VISANT À CONTRER LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétariat général, présente le contexte menant à apporter des modifications à la Politique visant à contrer le harcèlement psychologique.

Un avis de motion est donné aux membres du conseil d'administration qu'il sera proposé, lors d'une séance ordinaire du conseil d'administration au printemps 2026, d'adopter la version amendée de la Politique visant à contrer le harcèlement psychologique.

La version révisée de la Politique sera analysée par le comité de direction au préalable, déposée au comité exécutif du 13 mai puis présentée au conseil d'administration le 10 juin 2026 pour adoption.

10. SUIVI CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, fait un suivi concernant la composition du conseil d'administration et dépose la *Liste des membres du conseil d'administration* en date du 27 février 2026 (document 10b).

Un appel de candidatures sera annoncé dans les prochains jours en vue de combler un poste vacant.

11. INFORMATIONS

11.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 17 février 2026 au 18 mars 2026.

11.2 NOMBRE DE PERSONNES ÉTUDIANTES INSCRITES AU PREMIER TOUR POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2026

Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre de personnes étudiantes inscrites à la session d'automne 2026.

12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 28 janvier 2026;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 3 février 2026;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 19 novembre 2025;

14. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

14.1 PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

Hélène Bailleu, directrice générale, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Elle répond aux questions des membres.

14.1 PROJET D'AÉROCAMPUS

Hélène Bailleu, directrice générale, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'AéroCampus à l'ÉNA. Elle répond aux questions des membres.

15. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue le mercredi 29 avril 2026, à 18 h 00, au local B-105 du Cégep. Un souper sera servi de 17 h 30 à 18 h 00.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est dûment proposé et appuyé, et unanimement résolu, de lever la séance à 20 h 14.

Benoit Lecours

Benoit Lecours
Président

Mélanie Chaussé

Mélanie Chaussé
Secrétaire d'assemblée